cg31 LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

MAISON DES SOLIDARITÉS
97 lieux d'accueil

LA RENTRÉE SCOLAIRE
dans les collèges

LE CHANTIER
du tunnel de Saint-Béat

CULTURE
Jazz sur son 31, Espace Roguet

127
sept. 2013

HAUTE-GARONNE

MAISON DES SOLIDARITÉS PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

haute-garonne.fr

CONSEIL GÉNÉRAL SOLIDAIRE QUI QUE VOUS SOYEZ

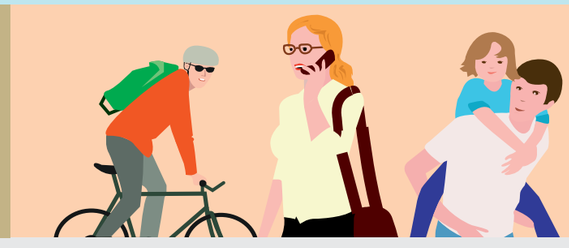

97 LIEUX D'ACCUEIL
MAISON DES SOLIDARITÉS
PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

haute-garonne.fr

HAUTE GARONNE CONSEIL GENERAL

5 Edito

6-7 Actus

8-11 Rentrée scolaire des collèges
- Un nouveau collège à Noë
- La semaine des 4 jours et demi
- Réouverture du collège de Luchon
- Villefranche-de-Lauragais : le collège agrandi
- Les aides aux familles
- Qualité et Santé alimentaire au collège
- Transports scolaires sécurisés

12 Le Conseil Général des Collègiens passe à l'action

Supplément : Maison des Solidarités
97 lieux d'accueil en Haute-Garonne

14-15 Interview du Président Pierre IZARD

16-18 Les Maisons de la Solidarité

19-22 MDS : mode d'emploi

23-25 Témoignages

26-27 97 points d'accueil de proximité

29 Saint-Béat : un chantier historique

30-31 Portraits d'élus

32-35 Culture
- Espace Roguet, expos et spectacles
- Jazz sur son 31

36 Mémoire et citoyenneté

37 Culture occitane

38-39 Expressions politiques

Cie Paradis Eprouvette Cabaret-Perec de Guy Bernot © DR

Dianne Reeves © Christian Lantry

Jazz sur son 31

PUBLICATION DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE
1 boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 09 - tél : 05 34 33 32 31
Directeur de la publication : Pierre Izard
Comité de rédaction : Cabinet du Président avec le concours des services administratifs et des services techniques
Photos : Cabinet du Président sauf mention spéciale -
Impression : Sud Graphie Rotatives
Date de parution septembre 2013
numéro ISSN 2116-2956 -

La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation - 645 000 exemplaires - Publication gratuite.

PEFC

Saint-Béat : merci aux agents de la voirie

Chaque été, le président Pierre Izard rend visite aux communes méridionales du département afin d'écouter sur place les élus locaux. Le 8 août, son déplacement dans le canton de Saint-Béat qui se remet douloureusement des inondations prenait une dimension particulière. En compagnie du conseiller général Bertrand Auban, il a entendu les maires exprimer à la fois l'inquiétude et l'impatience de leurs administrés sinistrés, notamment des commerçants aux abois, quant à la prise en charge des dégâts et leur confiance dans le soutien du Conseil Général. La commission permanente de l'Assemblée départementale tiendra une session spéciale le 23 septembre pour fixer le montant de sa participation aux aides, sous réserve que l'Etat et les assurances lui aient fourni les informations concernant la leur (rappelons que des aides d'urgence ont été accordées, lire par ailleurs). Le président du Conseil Général et Bertrand Auban sont ensuite allés saluer les agents du centre d'exploitation du Service d'exploitation de la voirie et des infrastructures du Conseil Général à Saint-Béat qui ont réalisé un travail remarquable pour dégager le réseau routier avec l'aide des collègues d'autres départements et des bénévoles en un temps record. (Notre photo)

Le Conseil Général a investi rapidement 4,6 millions d'euros sur les deux cantons de Luchon (4,2 millions) et de Saint-Béat (400 000 euros) pour rétablir les services publics départementaux : routes, ponts, réparations du collège de Luchon…

ÉDITO

Par leur maillage territorial, les Maisons Départementales des Solidarités marquent la volonté du Conseil Général de proposer aux Haut-Garonnais des réponses de qualité à leurs besoins de proximité.

Le transfert de compétences sociales de plus en plus important de l'État vers le Département, le développement de nouveaux dispositifs (APA, RMI/RSA, PCH, renforcement des compétences en matière de protection de l'enfance), les difficultés liées à la crise économique et sociale ont, au fil des années, rendu nécessaire une organisation territorialisée des services médico-sociaux du Conseil Général.

Dans la période délicate que nous traversons, les Maisons Départementales des Solidarités représentent un service public incontournable pour des publics très différents. Parents et enfants, personnes en recherche d'insertion, en situation de handicap ou âgées, jeunes souhaitant entrer de plain-pied dans la vie d'adulte : ils sont 15 000 chaque semaine à être accueillis, écoutés et accompagnés par plus de 1 000 professionnels de la santé et des questions sociales.

Chaque jour, le Conseil Général mesure bien sur le terrain l'attente de tous ces usagers et en particulier de ceux qui ont à la fois le plus grand besoin de le solliciter.

Faire œuvre de cohésion, de justice et de solidarité représente certes un véritable défi quotidien. Mais c'est avec de telles initiatives que le Conseil Général fait progresser un service public de qualité et de proximité ouvert à tous les Haut-Garonnais, quel que soit leur lieu de résidence.

Que ce soit à Toulouse, dans ses quartiers comme dans son agglomération ou en milieu rural, un même souci permanent de justice, d'équité, de responsabilité et de solidarité peut ainsi se concrétiser dans un accueil gratuit et adapté à chaque situation.

Où que vous soyez et qui que vous soyez,
le Conseil Général est plus que jamais à votre service !

Pierre Izard.

PIERRE IZARD
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL
haute-garonne.fr

Arc-en-ciel, le réseau départemental du Conseil Général évolue

Depuis le 2 septembre 2013, Arc-en-ciel, le réseau départemental du Conseil Général, propose de nouveaux services et de nouveaux horaires, afin d'apporter une réponse toujours plus cohérente, pratique et économique à tous ceux qui cherchent une alternative crédible à la voiture.

> Dans le Volvestre et au Sud de Muret * (lignes 18, 19, 41, 45, 58, 59, 61, 63, 64, 589 et 649) : des itinéraires simplifiés et plus rapides, des services directs par autoroute sur certaines lignes.

> Dans le Comminges : mise en service d'une nouvelle ligne entre Fos - Saint-Béat - Barbazan et Saint-Gaudens (ligne 95) pour compléter l'offre des lignes existantes dans le secteur.

Pour plus d'informations, simplifiez-vous les transports, consultez les fiches horaires de l'ensemble des lignes du réseau Arc-en-ciel.

*depuis le 1er mars 2013, la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain) a rejoint Tisséo-SMTC.

LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS INFORME
À partir du 2 septembre 2013,
votre réseau Arc-en-ciel évolue
NOUVEAUX SERVICES,
NOUVEAUX HORAIRES
> Des itinéraires simplifiés et plus rapides
> Des services directs par autoroute
Informations disponibles à compter du 5 août 2013 sur le site Internet du Conseil Général « haute-garonne.fr ».
N° Vert 0 800 511 883
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
VOYAGEURS HABITANT LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN :
Muret, Eaunes, Labastidette, Labarthe-sur-Lèze, Lavernose-Lacasse, Pinsaguel, Pins-Justaret, Portet-sur-Garonne, Roquettes, Saint-Hilaire, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Lys, Saubens,Villate.
DEMANDEZ LE DÉPLIANT TISSÉO-TAMTAM
RÉSEAU ARC-EN-CIEL
SIMPLIFIEZ-VOUS LES TRANSPORTS
haute-garonne.fr

Simplifiez-vous les transports, interrogez le Calculateur d'itinéraire pour trouver des solutions sur mesure pour tous vos déplacements.

Un Calculateur d'itinéraire pour tous vos déplacements en Haute-Garonne.

Depuis le 2 septembre, un calculateur d'itinéraire est mis à la disposition de tous les usagers des transports, sur le site internet du Conseil Général à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.fr/itineraire

Cet outil permet de calculer votre itinéraire d'un point à un autre, pour tous vos déplacements en Haute-Garonne en intégrant plusieurs modes de transport.
Vous pouvez ainsi choisir votre itinéraire, la date de votre déplacement (jusqu'à 15 jours à l'avance), sélectionner votre mode de transport (bus, tram, métro, autocar, train, vélo, voiture, marche à pied…) et combiner les réseaux de transport que vous souhaitez emprunter : le réseau départemental Arc-en-ciel, le réseau urbain de l'agglomération toulousaine ou le réseau régional Midi-Pyrénées (cars régionaux et trains TER).

Le Calculateur d'itinéraire a été développé en partenariat avec toutes les autorités organisatrices des transports et des gestionnaires de voirie.

L'agriculture bio à La Ramée

ERABLES 31, le groupement des agriculteurs bio de Haute-Garonne, organise la 8ème Foire bio du Grand Toulouse le dimanche 20 octobre 2013 sur la base de loisirs de La Ramée, à Tournefeuille. Cet évènement de sensibilisation à l'agriculture biologique accueille habituellement environ 120 exposants et 8 000 visiteurs. Le thème de cette édition sera « Nos choix transforment notre société ». L'objectif est de faire connaître les alternatives existantes sur la Haute-Garonne et au niveau régional, auxquelles peuvent participer les populations locales. Le Conseil Général qui soutient ERABLES 31 et cette foire bio sera présent sur un stand où sera présentée l'expérimentation en matière d'introduction de produits locaux dans la restauration scolaire.

Renseignements :
www.foirebiodugrand toulouse.org

Tramway, métro, bus : le Conseil Général très impliqué.

Le 11 juin 2013, de nombreux élus et de personnalités assistaient sur le parvis de l'aéroport Toulouse-Blagnac au premier soudage symbolique des rails de la future ligne de tramway Envol. Longue de 2,4 km, la ligne T2 desservira la zone aéroportuaire sud de Blagnac à partir de fin 2014. Elle sera en fait une bifurcation de la ligne T1 (les Arènes-Beauzelle) dont elle se séparera au niveau du rond-point Jean-Maga. Le Conseil Général finance 25% des 69 millions d'euros que va coûter cette extension du réseau tramway. « Il n'aura échappé à personne, souligna Pierre Izard, que depuis janvier 2006 et malgré son exclusion contrainte du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun), le Conseil Général est resté un partenaire financier essentiel de la politique des transports dans l'agglomération. »

Présent dans tous les projets

Avant 2006, le Conseil Général a ainsi contribué au financement de l'ensemble du réseau de transports en commun, notamment les lignes A et B du métro. Après 2006, il aura financé 45% de la ligne T1 du tramway (soit 78 millions d'euros de subvention pour 175 millions de dépenses), ainsi que deux lignes de bus en site propre sur la départementale 813 (entre Castanet et la station de métro Ramonville-Buchens et entre Quint-Fonsegrives et la station de métro de Gramont). Six projets réalisés d'ici fin 2014 sont inscrits dans le Plan des déplacements urbains (PDU) pour 128 millions d'euros. Le Conseil Général contribue à 25 % du financement des projets de tramway de l'agglomération, ainsi qu'à 50% de l'investissement sur deux projets de bus en site propre : le bus à haut niveau de service ouest entre Plaisance et Tournefeuille et le bus en site propre entre le Cancéropôle et la gare de Portet.
Le Conseil Général finance également les études du prolongement de la ligne B du métro vers Labège et les projets d'extension du réseau de tramway toulousain: le Tram Garonne (29 millions d'euros prévus sur un total de 116 millions), le prolongement du tramway vers le futur Parc des expositions (6 millions sur 23 millions) et la ligne Envol donc.
Au total, en 2013, le Conseil Général aura consacré 50% de son budget transports (58 millions d'euros) aux transports en commun dans l'agglomération toulousaine. Le Conseil Général de la Haute-Garonne est ainsi l'un des tout premiers en France pour le financement des transports urbains.

Un collège tout neuf à Noé

Une réalisation financée par le Conseil Général et effectuée par l'équipe APC Architectes-Couzy associée aux bureaux d'études TASSERA et EFC secondés par les sociétés VERITAS et DEKRA

Les élèves de 6ème, 5ème et 4ème résidant sur les communes de Noé, Capens, Longages, Mauzac, Lavernose-Lacasse et Montaut ont effectué la rentrée dans un collège tout neuf. Cette réalisation représente un investissement de 13,5 millions d'euros. Le nouvel établissement construit par le Conseil Général dans la plaine de Noé accueille 430 élèves, dont 400 demi-pensionnaires, mais il a une capacité d'accueil de 600 élèves. Construit selon la démarche Haute Qualité Environnementale et posé dans une « oasis végétale », selon l'expression des architectes concepteurs, le bâtiment en forme de « U » se présente sur deux niveaux. Le premier étage habillé de bois et le socle en galets qui rappelle le lit de la Garonne évoquent avec bonheur l'environnement naturel.

Le Conseil Général a créé dix postes de personnels territoriaux des collèges qui assureront l'accueil, l'entretien général et technique, la restauration. Pour desservir le collège, le Conseil Général a mis en place huit circuits de transports scolaires.

Villefranche-de-Lauragais : le collège Jules-Ferry agrandi

Le collège Jules Ferry de Villefranche-de-Lauragais a fait l'objet d'importants travaux de restructuration et d'extension pour un montant de 6,7 millions d'euros. Les élèves ont pris possession à la rentrée des locaux inaugurés le 11 septembre. Le secteur scolaire de ce collège est constitué des communes d'Avignonnet-Lauragais, Beauteville, Cessales, Folcarde, Gardouch, Gourvieille, Lagarde, Lux, Mauremont, Montclar-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Renneville, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Michel-de-Lanes, Saint-Rome, Saint-Vincent, Trebons-sur-la-Grasse, Vallègue, Varennes, Vieillevigne, Villefranche-de-Lauragais, Villenouvelle.

Une réalisation effectuée par l'équipe d'architectes Laurens et Loustau associée au bureau d'études OTC.

Placé sous la responsabilité de M. Cédric Merchet, principal, ce collège compte 12 agents territoriaux chargés de l'accueil, de l'entretien et de la restauration. 165 collégiens demi-pensionnaires bénéficient de l'aide à la restauration du Conseil Général et 580 de la gratuité du transport. Le collège Jules Ferry, pilote du projet Ecollège31, est équipé d'un espace numérique de travail depuis la rentrée 2012.

Luchon : le collège Monnet remis en état après les inondations

Le collège Jean Monnet à Bagnères de Luchon a subi d'importantes dégradations pendant les inondations du 18 juin 2013. Situé en bordure de la Pique, l'établissement a été envahi par près d'un mètre de hauteur d'eau. Pour permettre la réouverture du collège à la rentrée scolaire, une opération d'envergure de pompage des eaux et des boues, de nettoyage, d'enlèvement des matériels et équipements hors d'usage a été entreprise dans les jours qui ont suivi l'inondation par les personnels du Conseil Général et par les entreprises. De lourds travaux de remplacement ont également été effectués : alimentation électrique, chauffage central, système téléphonique et réseaux informatiques, sécurité incendie, alimentation au gaz. Ont été réparés les chaussées d'accès et le mur d'enceinte, les sols, les murs et les huisseries des rez-de-chaussée. Le montant total des travaux à la charge du Conseil Général s'élève à 2,6 millions d'euros.

> « une opération d'envergure a été entreprise ...

La semaine de quatre jours et demi

Le Conseil Général a réalisé un effort financier supplémentaire lié à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (semaine de quatre jours et demi, retour au mercredi matin travaillé) qui s'élève à 350 000 euros pour la période septembre-décembre 2013 et à 850 000 euros par an à partir de 2014. La réforme concerne 131 communes de Haute-Garonne à cette rentrée 2013 et s'étendra à 251 communes à partir de 2014. Le Conseil Général a informé les transporteurs quant aux horaires applicables pour les transports scolaires. Les horaires existants jusqu'à présent sont maintenus en semaine (9 heures à 16 h 30), avec une plage de 9 heures à 12 heures le mercredi matin.

Rentrée scolaire 2013

Le Conseil Général aide les familles à supporter le coût de la scolarité de leurs enfants.

Près de 20 000 aides pour les repas

Durant cette année scolaire, 20 000 collégiens demi-pensionnaires (sur un total de 51 500, soit 38%) bénéficient de l'aide à la restauration scolaire attribuée par le Conseil Général. Elle concerne les jeunes Haut-garonnais scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État. Elle est attribuée en fonction des ressources du foyer, évaluées sur la base du quotient familial, soit à 50% des frais de demi-pension, soit en intégralité dans le cas des familles ayant des revenus trop modestes pour assurer cette charge (ce qui représente 42% des bénéficiaires). La part des familles aidées à 50% s'est nettement accrue depuis 2004. Le coût prévisionnel de la mesure s'élève à 5,2 millions d'euros pour le Conseil Général.

Aides aux familles

75 500 élèves transportés gratuitement

L'Assemblée départementale finance également intégralement 25 millions de déplacements d'élèves durant l'année scolaire, pour 75 500 jeunes transportés, de la maternelle à la terminale. Cette aide est accordée à tout jeune Haut-Garonnais respectant la carte scolaire et les critères de prise en charge du règlement départemental. À la rentrée 2013, le Conseil Général de la Haute-Garonne fait partie des très rares collectivités à avoir maintenu la gratuité totale des transports scolaires, sans même demander de frais de dossiers aux familles ni de participation aux communes. Grâce à cette mesure, chaque famille concernée économisera 650 euros par enfant transporté.

>> Les « sixièmes » ont eu leur dico.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne offre à nouveau à cette rentrée un dictionnaire à tous les enfants entrant en classe de sixième. Près de 16 500 dictionnaires encyclopédiques ont été distribués à tous les élèves des collèges publics et privés. Cet outil efficace les aidera à la rédaction et à la préparation des devoirs, ainsi qu'à l'apprentissage de l'orthographe.
Par ailleurs, une encyclopédie sur CD-ROM destinée aux non voyants et aux déficients visuels est fournie aux établissements spécialisés : tels que le Centre de documentation et d'information (CDI) du centre Lestrade de Ramonville, le centre des jeunes aveugles de Toulouse et le collège du Parc Saint-Agne à Ramonville. Ces établissements sont équipés d'ordinateurs dotés d'une plage tactile qui permet de transmettre les éléments en braille.

Nos bons produits locaux dans l'assiette des collégiens

L'expérimentation lancée en juin 2011 par le Conseil Général auprès de 12 collèges pilotes du département étant une réussite, l'utilisation de produits de qualité issus de l'agriculture locale dans les services de restauration scolaire sera étendue dès cette rentrée à l'ensemble des établissements de la Haute-Garonne. Cette initiative a un double objectif. Pour les collégiens, il s'agit d'améliorer la qualité gustative et nutritionnelle de leur alimentation, de leur proposer à la cantine des repas équilibrés et sains. Mais elle permettra aussi de développer de nouveaux débouchés à haute valeur ajoutée pour les producteurs locaux, et ainsi une agriculture durable.
Les collèges qui se sont prêtés à cette expérimentation se disent satisfaits des nouveaux produits achetés sur place et introduits dans leurs menus. Il s'agit principalement des fruits et légumes, des laitages et de la viande. Les responsables des services de restauration disposent d'une liste de référencement des producteurs locaux sélectionnés par le Conseil Général. Les agriculteurs de Haute-Garonne ont été sensibilisés à ce projet et invités à répondre à un questionnaire en vue d'élaborer un annuaire actualisé des producteurs locaux destiné à l'ensemble des collèges. Dès cette rentrée, une formation sera par ailleurs proposée aux équipes de la restauration sur la mise en valeur des produits culinaire et la valorisation des préparations.

Luttons contre le gaspillage alimentaire !

Une nouvelle expérimentation est lancée durant cette année scolaire dans douze collèges du département avec pour objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire. Un système de tri a été instauré en vue de valoriser les bios déchets. Il s'agit d'une suite logique à l'introduction des produits locaux de qualité. En particulier, il s'agit de sensibiliser le personnel de la restauration scolaire du Conseil Général et les producteurs qui les fournissent sur la nécessité de limiter les emballages superflus qui génèrent des quantités importantes de déchets.

>> Très important : attachez vos ceintures dans le bus

Le Conseil Général accorde une grande importance à la sécurité des jeunes qui empruntent les transports scolaires notamment. Il a mis l'accent ces dernières années sur l'équipement et le rajeunissement du parc des autocars. Ainsi, à la rentrée 2012, 92 % des véhicules utilisés sur les circuits organisés par le Conseil Général étaient dotés de ceintures de sécurité. Et l'objectif fixé pour la rentrée 2015 d'équiper l'ensemble des bus sera atteint avant cette date. Mais malgré les messages de sensibilisation dispensés auprès du jeune public et les animations, une très faible minorité parmi les 44 000 élèves transportés pense à boucler la ceinture dont le siège est pourtant équipé. Quelques principes doivent être rappelés. Les ceintures permettent une protection efficace, notamment en cas d'accident grave si le car vient à se renverser. Un accident récent qui aurait pu avoir des conséquences corporelles a permis à tous les jeunes écoliers, qui étaient attachés, de sortir indemnes de l'autocar.
Il est demandé aux familles de sensibiliser leurs enfants à attacher leur ceinture pour préserver leur sécurité.

Le Conseil Général des Collégiens … passe à l'action !

Depuis la mise en place du Conseil Général des Collégiens en décembre 2012, les 54 jeunes élus se sont réunis à plusieurs reprises au sein de leur commission pour réfléchir, débattre et formuler des propositions d'actions concrètes destinées à servir l'intérêt des collégiens de la Haute-Garonne.
À l'issue de cette première étape, les projets ainsi élaborés ont été présentés et votés par les Conseillers Généraux des Collégiens, le 12 juin dernier, à l'occasion de l'assemblée plénière qui s'est tenue dans le prestigieux hémicycle du Conseil Général :

« Radiolescent »

Donner la parole aux jeunes en les invitant à s'exprimer sur un sujet sérieux les concernant, voilà l'objectif que s'est fixée la commission Citoyenneté et Découverte des Institutions !
Des interviews axées sur la citoyenneté seront ainsi réalisées auprès des collégiens. Les propos recueillis seront analysés et compilés par les jeunes élus dans le but de pouvoir les rendre accessibles au plus grand nombre via internet. Les membres de la commission se sont également donnés pour objectif d'organiser une conférence afin de pouvoir porter publiquement et «positivement» la parole des jeunes en invitant divers participants à réagir sur le sujet.

« Discrimin'Action »

Lutter efficacement contre les différentes formes de discriminations ! Cette préoccupation largement exprimée par les jeunes élus est à l'origine du projet « Discrimin'Action » qui vise à sensibiliser les collégiens à travers la pratique du théâtre forum (théâtre participatif). Les scénarios seront directement inspirés des expériences vécues par des collégiens. Les jeunes élus de la commission Solidarité, Cohésion sociale et Vivre ensemble participeront activement au montage de la pièce en vue de donner une représentation dont les extraits pourront être visionnés sur internet.

« Recycler nous fera perdurer »

Expérimenter le tri sélectif dans des collèges et sensibiliser l'ensemble des collégiens sur la production, le tri et la valorisation des déchets ! Cette ambition portée par les membres de la commission Environnement et Développement Durable se traduira par l'expérimentation de bornes de tri dans des collèges et la diffusion d'une large campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble des collégiens de la Haute-Garonne.
Les Conseillers Généraux des Collégiens restent donc pleinement mobilisés et se consacreront à la mise en œuvre concrète de ces différentes actions au cours de leur deuxième et dernière année de mandat.
L'équipe d'animation du Conseil Général et les adultes référents des collèges continueront d'accompagner les jeunes élus durant l'année scolaire 2013-2014 pour les aider à concrétiser leurs projets.

Les **MDS** en Haute-Garonne :
un service public incontournable.

97 LIEUX D'ACCUEIL
MAISON DES SOLIDARITÉS
PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

CONSEIL GÉNÉRAL **QUI** QUE VOUS SOLIDAIRE SOYEZ

HAUTE GARONNE CONSEIL GENERAL

haute-garonne.fr

« ÊTRE PRÉSENT PARTOUT AUX CÔTÉS DE CEUX QUI ONT BESOIN D'AIDE »

HAUTE-GARONNE : Le Conseil Général mène actuellement une campagne de communication, notamment sous formes d'affiches, sur le thème de la solidarité et de la proximité. Pourquoi cette campagne ? Que souhaitez-vous dire aux Haut-Garonnais ?

PIERRE IZARD : Nous voulons rappeler que la solidarité est une des compétences les plus importantes du Conseil Général. Elle est aussi une préoccupation permanente qui incombe à une majorité de gauche soucieuse des problèmes sociaux, singulièrement dans le contexte de crise économique et financière que nous vivons. La solidarité est l'une des compétences les plus anciennes qui a été attribuée par la décentralisation à notre Assemblée départementale. Le rôle qu'elle joue dans ce domaine est reconnu unanimement, mais il est bon de l'ancrer dans les esprits.

H-G : Le mot solidarité revient souvent dans votre bouche. Que signifie-t-il pour vous et votre assemblée ?

PIERRE IZARD : Pour nous, la solidarité c'est de mettre au plus près de celles et ceux qui en ont besoin, l'accueil et les compétences de nos agents ainsi que nos moyens, de manière à ce qu'ils soient le plus possible accessibles à tous. D'où l'implantation de **97 lieux d'accueil dont 23 Maisons des solidarités (MDS)** afin d'être présents au plus près de nos concitoyens, tant à Toulouse qu'en banlieue et en milieu rural.

MAISON DES SOLIDARITÉS

650 millions d'euros dédiés à la solidarité en 2013

> **Les difficultés de nos concitoyens sont les mêmes à quelque endroit qu'ils habitent ; d'où l'impérieuse nécessité d'avoir une vision globale sur l'aide apportée à tous les Haut-Garonnais qui en ont besoin quels qu'ils soient et où qu'ils soient.**

Et pour cela, seul le Conseil Général peut porter ce regard et agir en conséquence.

H-G : Le Conseil Général consacrera 650 millions d'euros à la solidarité cette année, un budget une nouvelle fois en hausse. Pensez-vous que l'on ait atteint un pic ou bien que ce chiffre augmentera encore dans les années à venir ?

PIERRE IZARD : Je crains que ce chiffre n'augmente encore, notamment dans trois domaines : le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la Prestation de compensation du handicap (PCH), des allocations universelles pour lesquelles, depuis plusieurs années, nous demandons à l'Etat de participer de manière plus importante à leur financement.

H-G : Le Conseil Général a acquis en près de 30 ans un savoir-faire irremplaçable dans le champ social. Pourrait-il selon vous être remis en cause ?

PIERRE IZARD : Aujourd'hui, je ne le pense pas et je m'en réjouis profondément.

H-G : Que répondez-vous à ceux qui assimilent les aides du Conseil Général à de l'assistanat ?

PIERRE IZARD : Je ne confonds pas la solidarité avec les termes usurpés, archaïques et faux de charité et d'assistanat. Certes, le Département accueille et accompagne tous les publics, mais il veille à verser des prestations sur des critères précis et il effectue les contrôles nécessaires.

H-G : La solidarité du Conseil Général s'est encore exprimée après les inondations qui ont frappé le Sud Comminges. C'est une autre facette de son pouvoir d'action face aux difficultés de la vie…

PIERRE IZARD : Effectivement, il a été démontré encore une fois que la possibilité d'action du Conseil Général peut se manifester à tous les niveaux et à tout moment. Les sinistrés ont reçu l'appui matériel, financier et psychologique dont ils avaient grand besoin. D'ailleurs, à l'occasion de sa visite sur les cantons touchés par les inondations, le Président de la République François Hollande a rappelé le rôle irremplaçable du Conseil Général auprès des populations en difficulté.

Objectif News - Remy Benoît

Les **MDS** un service public incontournable

Par leur maillage territorial, les Maisons des Solidarités marquent la volonté du Conseil Général de proposer aux Haut-Garonnais des réponses de qualité adaptées à leurs besoins.

MAISON DES SOLIDARITES

15 000 usagers accueillis par semaine dans les MDS

La solidarité partout et pour tous.

Comme vous pouvez le constater sur la carte des MDS en Haute-Garonne (p. 26 et 27), les équipes du Conseil Général sont présentes partout dans le département, en zones rurales les plus éloignées comme dans l'agglomération toulousaine, pour agir au plus près et au plus vite auprès de celles et ceux qui sollicitent un soutien.

Les Maisons des Solidarités portent bien leur nom : toutes les personnes qui frappent à leur porte y trouveront une aide pour résoudre leurs problèmes, qu'ils soient d'ordre administratif, social ou médico-social.

Chaque Maison des Solidarités du CG31 regroupe l'ensemble des professions nécessaires pour mettre en œuvre les compétences sociales du Conseil Général : enfance et famille, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion et logement. Du personnel administratif, des travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux, techniciens de l'intervention sociale et familiale), médico-sociaux (infirmiers, médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues) vous accueillent, vous informent, vous accompagnent et, si besoin, vous orientent vers les services extérieurs et partenaires.

Il convient de préciser que les entretiens et les interventions s'effectuent dans la plus stricte confidentialité, en toute équité et que les consultations sont entièrement gratuites.

Un accueil de qualité : un moment clé.

Dès l'entrée, un agent d'accueil, le premier contact, vous recevra et vous écoutera dans une totale confidentialité, sans aucune discrimination. Cette phase d'accueil est déterminante, pour bien vous orienter en fonction de votre situation, vous mettre en confiance, obtenir de vous les premières informations nécessaires.

Ensuite, un diagnostic plus poussé sera établi par un assistant social. Selon les problèmes identifiés, une prise en charge globale sera proposée avec l'intervention de professionnels compétents : infirmière, médecin, coordonnateur, psychologue, puéricultrice, sage-femme… (voir témoignages p 22 à 24).

23 MDS et leurs antennes, soit un réseau de 97 points d'accueil et plus de 1000 professionnels spécialisés se tiennent à la disposition des populations en difficulté.

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'un soutien, adressez-vous à la MDS la plus proche de votre domicile.

La solidarité a ses **Valeurs**

Le Conseil Général mène un énorme combat quotidien pour améliorer les conditions de vie des plus défavorisés. Chaque semaine, 15 000 usagers en moyenne sont reçus dans les Maisons des Solidarités du CG31 et l'ensemble des points d'accueil sur la Haute-Garonne. Au Conseil général, plus de 1 900 personnes travaillent pour la solidarité. Cette mission prioritaire est guidée par des principes fondamentaux : proximité, confidentialité, gratuité, équité, pluridisciplinarité.

La proximité est une réalité pour tout le monde : partout, en Haute-Garonne, les Maisons des Solidarités du CG31 et leurs antennes décentralisées offrent à tous un accès égal aux informations, aux droits sociaux et médico-sociaux. Grâce à un maillage fin du territoire, chacun peut bénéficier des conseils et de l'assistance des services publics départementaux.

Confidentialité de rigueur

Toutes les informations confiées aux professionnels des MDS, administratifs, personnels sociaux et médicaux, sont strictement confidentielles. De même, les familles, les enfants, les jeunes qui rencontrent les agents du Conseil Général ou qui se rendent à la Maison Départementale des Adolescents peuvent s'exprimer en toute liberté et en toute confiance.

C'est gratuit

La solidarité du Conseil Général s'exprime d'abord par la gratuité des interventions dans des domaines aussi divers et complémentaires que : les consultations médicales des nourrissons et de leur parent en PMI, l'aide aux démarches pour vous accompagner dans différents moments de votre vie, l'aide à l'insertion. Autant de coups de pouces souvent décisifs et qui sont accessibles à tous.

En toute équité

Pour le Conseil Général, solidarité rime forcément avec équité. Son action s'adresse à toutes les personnes en difficulté : familles, enfants en danger, jeunes à la dérive, personnes âgées ou handicapées, celles qui galèrent en recherche d'emploi ou d'insertion sociale. Enfin, il en est de même pour toutes celles qui ont des besoins en matière de logement décent.

Des professionnels au service de tous.

Dans chaque MDS, entre 40 et 65 professionnels de différentes disciplines sont à pied d'œuvre chaque jour. Il y a des spécialistes de la famille (médecins, techniciens d'intervention sociale et familiale, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, assistants sociaux et éducateurs spécialisés, référents de l'Aide Sociale à l'Enfance). Il s'y trouve aussi des intervenants du service d'action sociale : assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale, agents administratifs et des agents de prévention. Enfin des médecins d'action médico-sociale, des infirmiers et des coordonnateurs interviennent en direction des personnes âgées ou en situation de handicap.

au service de tous

> accueil

Enfance et famille
> Grossesse, naissance et parentalité
> Planification familiale
> Demandes d'adoption
> Modes de gardes
> Prévention et protection de l'enfance en danger

Jeunesse
> Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ)
> Prévention spécialisée
> Insertion sociale
> Maison des Adolescents

Insertion - logement
> RSA
> Accès et maintien dans un logement
> Lutte contre l'habitat insalubre

Handicap
> Prestation de compensation du Handicap (PCH)
> Aide à domicile
> Prise en charge de l'aide sociale en établissement
> Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Personnes âgées
> Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
> Maintien à domicile
> Prise en charge de l'aide sociale en établissement
> Téléassistance

Pourquoi se rendre dans une **MDS** ?

Enfance et Famille

Futurs parents ou parents, les équipes médico sociales de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) vous accompagnent sur toutes vos questions autour de la parentalité et de la santé de l'enfant. Ils sont aussi chargés de protéger les enfants de la maltraitance ou des conséquences liées à des difficultés familiales.

13 037 enfants vus en consultation PMI en 2012.
6 147 enfants vus en bilan de santé en maternelle en 2012.

Accueil

Lorsque vous entrez dans une MDS, vous êtes reçu par un agent d'accueil qui vous orientera vers les professionnels en fonction de votre demande. Dans l'attente de votre entretien ou de votre consultation, des salles d'attentes ont été aménagées y compris pour les tous petits.
Si vous venez pour la 1ère fois en MDS, vous rencontrerez un assistant social qui, à vos côtés, évaluera votre demande.

15 000 usagers accueillis par semaine.

Personnes âgées

Vous êtes âgé(e) et en perte d'autonomie ou vous avez un parent dans cette situation, les MDS vous informent et vous orientent pour vous aider dans le cadre de l'APA à bâtir un plan d'aide personnalisé : aide à domicile, télé-assistance, logement adapté... afin de privilégier le maintien à domicile dans votre environnement le plus longtemps possible.
Les MDS vous accompagnent dans les projets d'entrée en établissement d'accueil pour personnes âgées.

25 950 bénéficiaires de l'APA en 2012.

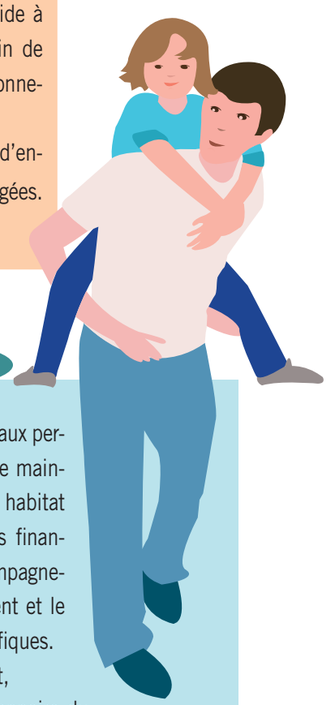

Logement

Le travail des assistants sociaux permet de favoriser l'accès et le maintien dans un logement et un habitat décents par le biais d'aides financières, de mesures d'accompagnement social liées au logement et le financement d'actions spécifiques.
Dans le domaine de l'habitat,
le Conseil Général est gestionnaire du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et co-pilote du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées. (PDALPD)

1 347 familles relogées dans le parc public et privé,
7 438 accords de Fonds social de solidarité-énergie,
2 746 accords de FSL pour l'accès au logement en 2012.

Handicap

Vous êtes en situation de handicap (adultes et enfants), les MDS mettent tout en œuvre pour vous aider à accéder à vos droits et pour vous soutenir dans la réalisation de votre projet de vie (logement par exemple), afin de vous assurer une plus grande autonomie et une meilleure inclusion sociale.
Près de 110 000 usagers sont connus de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), à Toulouse, qui reçoit chaque jour 750 appels et 115 personnes.

3 761 bénéficiaires de la PCH en 2012.

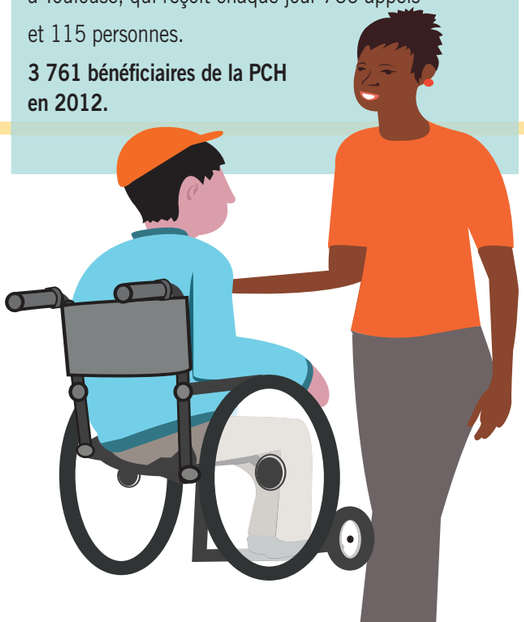

Jeunesse

Le Conseil Général va beaucoup plus loin que ses obligations légales (prévention spécialisée, Fonds d'Aide aux Jeunes) en développant une politique départementale de la jeunesse particulièrement volontariste. Il propose des aides dédiées aux 18/25 ans pour les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie ou en cas de difficultés familiales.

1 640 aides accordées au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes en 2012.

Insertion

Jeunes ou adultes en difficulté d'insertion ou d'emploi, les professionnels de la MDS vous orienteront vers les organismes et dispositifs adaptés. L'objectif est de vous aider à restaurer le lien social pour retrouver votre autonomie.

40 432 bénéficiaires du RSA en 2012.

Les Maisons des Solidarités du Conseil Général 31 pour répondre à vos besoins de proximité.

Aucamville
05.61.37.51.00
21, chemin des Bourdettes
31140 Aucamville

Castanet
05.62.71.91.80
rue Alain Savary
31320 Castanet-Tolosan

La-Salvetat-Saint-Gilles
05.62.13.08.00
2, place Georges Brassens
31880 La-Salvetat-Saint-Gilles

Balma
05.61.24.92.20
13, avenue Pierre Coupeau
31130 Balma

Cazères
05.61.98.44.70
11, avenue de Saleich
31220 Cazères

Muret
05.62.11.62.40
44, avenue Jacques Douzans
31600 Muret

Blagnac
05.61.71.03.50
4, boulevard Alain Savary
ZAC Andromède
31700 Blagnac

Colomiers
05.61.16.82.00
Résidence Les Cigales
4, allée du Plantaurel
31770 Colomiers

Saint-Gaudens
05.62.00.98.10
4, avenue du Maréchal Foch
31800 Saint-Gaudens

Bouloc
05.34.27.94.94
2, rue de la Gare
31620 Bouloc

Frouzins
05.34.63.03.20
94, boulevard de la Méditerranée
31270 Frouzins

Saint-Jean
05.34.25.50.50
8, chemin du bois de Saget
31240 Saint-Jean

23 Maisons des Solidarités

à Toulouse, par quartiers

Amouroux-Bonnefoy
05.34.25.51.00
3, rue du Faubourg Bonnefoy
31500 Toulouse

Empalot
05.61.14.76.00
32, allées Henri Sellier
31400 Toulouse

Rangueil
05.61.14.63.33
39, rue Camille Desmoulins
31400 Toulouse

Bagatelle
05.61.19.06.30
36, rue du Lot
31100 Toulouse

La Faourette
05.34.60.25.70
21, rue Jules Amilhau
31100 Toulouse

Reynerie - Saint-Simon
05.34.60.21.10
5, rue de Kiev
31100 Toulouse

Bellefontaine-La Fourguette
05.62.87.84.84
9, rue du Doyen Lefebvre
31100 Toulouse

Les Minimes
05.62.72.77.80
33, rue Joseph Jacquard
31200 Toulouse

Soupetard
05.61.99.56.00
31, rue Léon Say
31500 Toulouse

Centre
05.34.41.56.00
18, rue de Stalingrad
31000 Toulouse

Pont-Vieux
05.62.13.23.00
5, rue du Pont-Vieux
31300 Toulouse

MAISON DES SOLIDARITES

Pour localiser et obtenir des informations pratiques sur la M.D.S. la plus proche de chez vous, vous pouvez consulter notre carte départementale en pages 26 et 27.

HAUTE GARONNE CONSEIL GENERAL

haute-garonne.fr

MAISON DES SOLIDARITES

Plus de 1900 personnes travaillent pour la solidarité, dont 1100 professionnels en MDS et 500 assistants familiaux

> Témoignages ...

MDS Aucamville : les jeunes parents « remis à flot »

Il y a quelque temps, la MDS d'Aucamville reçoit l'avis de naissance de la petite Zoé, premier enfant d'un jeune couple récemment installé en Haute-Garonne pour y chercher du travail. Lorsque la puéricultrice de la PMI rend une visite post-natale au domicile des parents pour peser le nourrisson et leur prodiguer des conseils en matière d'alimentation du bébé, Zoé a neuf jours. Elle se porte bien mais, allaitée par sa mère, elle a pris peu de poids depuis sa naissance. La jeune maman évoque des difficultés pour allaiter. La puéricultrice lui montre les positions adaptées. La semaine suivante, elle trouve des parents fatigués qui lui confient leurs problèmes : lui est accaparé par ses recherches d'emploi, son épouse dort peu et se dit dépassée dans l'organisation de son nouveau quotidien. Sur les propositions de la puéricultrice, une travailleuse familiale financée par le Conseil Général au titre de la PMI viendra apporter une aide dans la prise en charge du bébé et dans les tâches quotidiennes. Peu à peu, la jeune mère parvient à s'organiser de manière satisfaisante.
Mais les difficultés sociales du foyer fragilisent le couple : faibles revenus, difficultés pour gérer le budget, notamment face à des charges qui apparaissent élevées, dont un loyer onéreux, au regard des ressources composées de prestations sociales. Rendez-vous est pris avec une assistante sociale qui reçoit le couple dans la semaine. A l'issue de l'entretien, une mesure d'accompagnement social personnalisé est proposée sous la forme d'un contrat conclu entre les époux et le Conseil Général. Il permet de définir ensemble des objectifs visant à améliorer leur situation budgétaire.
La conseillère en économie sociale et familiale aide à la gestion, tandis que l'assistante sociale accompagne la famille, notamment dans la recherche d'un logement social adapté à son budget.
Les rendez-vous avec la conseillère et l'assistante sociale sont pris le même jour que la consultation du nourrisson par un médecin et la puéricultrice à la MDS. Après quelques semaines de suivi et un soutien budgétaire de six mois, la situation du couple s'est améliorée. Il sait qu'il peut, à tout moment, faire à nouveau appel à la MDS en cas de besoin.

MDS Colomiers : une mère « retrouve » ses enfants

Mme M., 47 ans, mère isolée de quatre enfants issus de deux unions différentes, est suivie par le service social du Conseil Général depuis que l'avant dernier de ses enfants est confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Les deux ainés vivent chez leur père.
Outre le travail réalisé par l'ASE auprès des deux enfants qui lui ont été confiés par l'autorité judiciaire, plusieurs professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de la MDS (assistante sociale, infirmière, médecin, puéricultrice, psychologue, référent de l'ASE) ont été mobilisés en coordination autour de cette situation.
Mme M. a été soutenue dans ses démarches pour rétablir ses droits au RSA, obtenir l'accès aux soins et une mesure de protection liée à sa vulnérabilité. On l'a aidée pour faire rétablir ses droits parentaux, retrouver sa place de mère, renouer des liens avec ses enfants et à sortir de l'isolement. Aujourd'hui, Mme M. bénéficie d'une mesure de protection judiciaire, elle peut faire face à ses besoins, a entamé une démarche de soins. Elle participe à des ateliers collectifs et est bénévole au sein d'une association caritative. Enfin, elle reconstruit peu à peu une nouvelle relation avec l'ensemble de ses enfants dans le cadre de visites médiatisées.

MAISON DES SOLIDARITES

8 490 assistantes maternelles agréées par le Conseil Général en 2012 soit **20 857** places d'accueil pour les jeunes enfants

... les **MDS** de la Haute-Garonne les ont accueillis

MDS Toulouse Empalot : merci, notre bébé adopté est arrivé !

La MDS reçoit un faire part d'arrivée de bébé dont les parents sont aux anges. ***Depuis des mois, ils attendaient ce bébé qu'ils ont adopté.*** Ils veulent associer à leur bonheur les professionnels de la MDS qui ont mené l'enquête d'agrément adoption, et particulièrement l'assistante sociale chargée du dossier qui les a accompagnés durant ce long parcours. Rappelons que la première étape de l'adoption consiste à contacter le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de son département en vue de l'obtention d'un agrément. Cet agrément est accordé pour cinq ans par le président du Conseil Général après avis d'une commission.

MDS Balma : un logement social adapté au handicap

M. Y est divorcé, il vit seul, est locataire dans une commune rurale. Atteint d'une maladie invalidante, il ne peut ni travailler ni conduire. Il a quelques relations amicales, peu avec sa famille. Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, il éprouve des difficultés budgétaires (factures d'énergie impayées) et, faute de mutuelle, son état de santé est insuffisamment pris en charge. Dans son appartement non adapté à sa situation de handicap (salle de bain mal agencée, escaliers qu'il monte avec difficulté), il a du mal à réaliser les gestes du quotidien, d'où une mauvaise hygiène de vie. M. Y sollicite la MDS de Balma où il va rencontrer une assistante sociale. Avec l'accord de l'intéressé, un accompagnement est mis en place sur plusieurs mois (visites à domicile) pour l'aider à résoudre ses problèmes. Concrètement, cela se traduit par un échelonnement de paiement des factures en retard et une demande d'aide financière ponctuelle. Concernant le logement, M. Y entrant dans les critères d'accès au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), un dossier peut être constitué pour saisir la Commission sociale d'examen afin que sa demande de logement social soit classée prioritaire. La MDPH est sollicitée pour une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH), ainsi que la CARSAT pour une aide à la complémentaire santé. ***Tout un dispositif va se mettre en place et aujourd'hui M. Y a été relogé dans un logement social adapté à son état de santé*** et le Fonds de Solidarité pour le Logement a été sollicité pour la garantie de paiement du loyer.

MDS Toulouse Centre : à 74 ans, il était seul et coupé du monde

M.G, 74 ans, célibataire, vit isolé depuis de nombreuses années dans un appartement en location, à Toulouse. Avec sa retraite d'environ 1000 euros, il peine à assumer l'ensemble de ses charges. Une dette de loyer préoccupante le conduit pour la première fois de sa vie à solliciter l'aide du service social départemental. Peu conscient de sa situation, il finira par révéler au fil de plusieurs entretiens avec les intervenants de la MDS, être aux prises avec une somme de difficultés, et pas uniquement d'ordre financier, mais aussi de santé. ***L'alliance de deux compétences professionnelles, médicale et sociale, sera donc nécessaire pour cerner la situation de M.G dans son ensemble.*** Cette complémentarité favorisera l'identification d'un syndrome de Diogène, un trouble du comportement conduisant à des conditions de vie négligées (mauvaise hygiène, accumulation d'objets hétéroclites, déni de son état, isolement social, refus d'aide...). Un long travail d'approche sera nécessaire pour gagner la confiance de M.G, confiance sans laquelle nul soutien efficace ne pourrait lui être apporté. Le temps et l'assiduité des travailleurs médico-sociaux viendront à bout de ses résistances. Et les solutions suivront. L'obtention de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et l'intervention de l'aide à domicile permettront de régler les questions de vie quotidienne. Au préalable, l'appartement de M.G a été entièrement nettoyé par les services de la mairie. Plus complexes à résoudre, les problèmes de santé nécessiteront un travail conjoint des équipes de la MDS avec la médecine hospitalière. Mais le résultat est positif : depuis, M.G consulte régulièrement son médecin traitant et le service spécialisé dont il dépend. Une sauvegarde de justice consolide ce dispositif afin d'éviter le retour aux détresses qu'il a connues.

97 LIEUX D'ACCUEIL
MAISON DES SOLIDARITÉS
PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

de nombreux relais répartis sur tout le territoire ...

... 97 points d'accueil en Haute-Garonne

Suivant votre commune de résidence une MAISON DES SOLIDARITÉS est à votre service près de chez vous.

Les M.D.S. sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les travailleurs sociaux et médico-sociaux reçoivent le public à la M.D.S. ou dans les antennes de quartier (permanences sociales, rendez-vous, consultations). Ils effectuent également des visites à domicile.

Les modalités d'accueil spécifiques à chaque M.D.S. sont disponibles auprès de leur secrétariat.

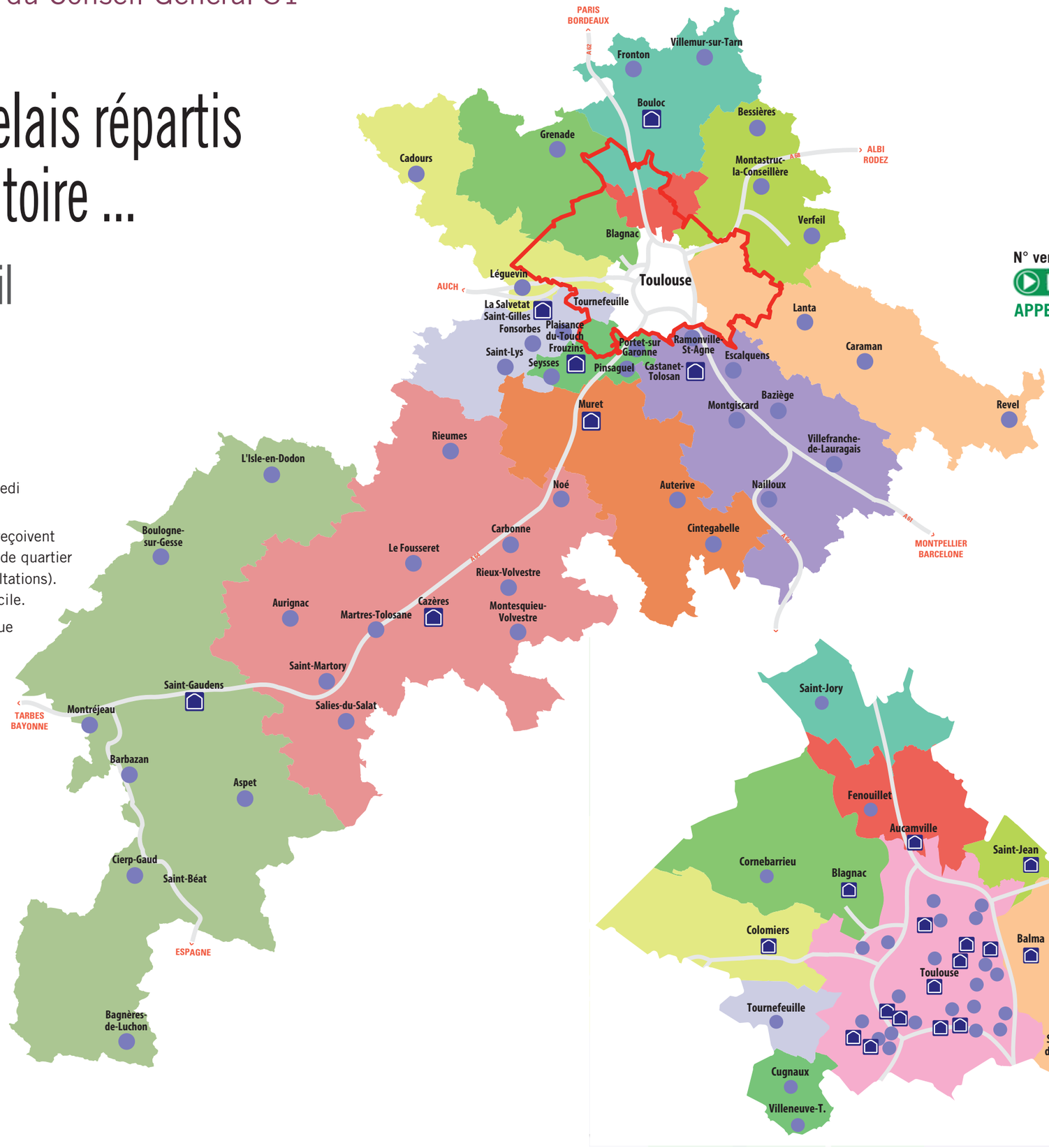

© Cartographie : Conseil Général de la Haute-Garonne - DAEDL, août 2013

Service de la PMI
Tél 05 34 33 42 25

Service de l'ASE
Tél 05 34 33 38 23

N° vert enfance en danger
N°Vert 0 800 31 08 08
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Aide sociale
info. 05 34 33 40 08

APA
Allocation Personnalisée d'Autonomie
Info. 05 34 33 39 58

Téléassistance 31
Info. 05 34 33 32 04

PCH
Prestation de Compensation du Handicap
Info. 05 34 33 40 61

CONSEIL GÉNÉRAL

SOLIDAIRE

OÙ

QUE VOUS

SOYEZ

97 LIEUX D'ACCUEIL
MAISON DES SOLIDARITÉS
PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

haute-garonne.fr

HAUTE GARONNE CONSEIL GENERAL

Le tunnel de Saint-Béat, un chantier historique

Les habitants de Saint-Béat, de Cierp-Gaud, de Marignac, et d'Arlos, durement éprouvés par les violentes intempéries de juin, pourraient se consoler à la pensée que d'ici trois ans, fin 2016 ou début 2017 selon les prévisions des constructeurs, le tunnel et la déviation routière qu'ils attendent depuis plus de 30 ans seront enfin mis en service. Cette réalisation titanesque mettra fin à leur cauchemar quotidien, ce flot ininterrompu de 5000 véhicules, dont 350 camions (on attend à terme des pics à 1000), qui traversent leur village chaque jour, frôlent les façades et font trembler les maisons. Lors d'une visite du chantier qui bat son plein, le 8 août dernier, Pierre Izard, président du Conseil Général, premier financeur du projet (36% des 105 à 110 millions d'euros du coût total) aux côtés de l'Etat et de la Région, saluait cet événement historique :

Le « mur de l'Europe » va tomber

« C'est le résultat heureux d'un long combat opiniâtre, d'une forte volonté politique de notre assemblée et de moi-même pour que l'Etat prenne le dossier en compte. Henri Dinguirard et Bertrand Auban ont beaucoup œuvré pour ce projet. La Haute-Garonne ne sera plus, enfin, le mur de l'Europe avec l'Espagne. L'Aragon et le Val d'Aran veulent travailler avec nous. »

La déviation revêt un intérêt économique majeur pour le Comminges qui ne se trouvera plus étranglé au fond d'un goulet, se réjouit pour sa part le conseiller général du canton de Saint-Béat, Bertrand Auban.

Ces travaux exceptionnels s'inscrivent dans l'aménagement plus global de la RN 125 entre Montréjeau et l'Espagne (avec la déviation de Fos livrée en 2009). La nouvelle voie routière facilitera les relations transfrontalières avec nos voisins par le tunnel de Vielha.

À coups d'explosifs

La déviation Saint-Béat-Arlos courra sur 5,6 km le long de la rive droite de la Garonne qu'elle franchira par un pont en cours de construction sur la commune d'Arlos, au sud de Saint-Béat, côté Espagne par rapport au tunnel.

Le percement du tunnel qui mesurera 1 km de long est particulièrement spectaculaire. Les équipes du groupement d'entreprises spécialisées s'attaquent à la roche à coups d'explosifs au nord et au sud de la gigantesque masse de marbre et de calcaire – le Cap de Mount – qui surplombe Saint-Béat.

Chaque jour, elles avancent de 2,50 à 4,50 m dans chaque « tête » de chantier, soit en moyenne au total de 47 m par semaine. Sauf imprévu, le creusement de la galerie devrait être terminé au mois de novembre 2013. Débutera alors la pose du revêtement sur les parois.

Les officiels sur le terrain

La déviation de Saint-Béat-Arlos et le tunnel sont cofinancés par l'Etat (33,03%), le Conseil Général de la Haute-Garonne (36,58%) et le Conseil régional Midi-Pyrénées (30,38%). Assistaient à la visite de chantier du 8 août le président du Conseil Général Pierre Izard, le sous-préfet de Saint-Gaudens Bernard Bahut, le conseiller général du canton de Saint-Béat Bertrand Auban, la députée Carole Delga, André Crocherie directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le maître d'ouvrage du projet, Hervé Perrefarres, maire de Saint-Béat, les maires du canton et des élus municipaux.

CANTON
DE MONTASTRUC

André Laur
du tourisme aux sapeurs pompiers

André Laur est un homme très occupé. Touche-à-tout de l'action publique, le conseiller général du canton de Montastruc-la-Conseillère, ne compte pas le temps passé au service de la collectivité. Sa charge de président de la commission d'appel d'offres lui impose de perpétuels allers-retours entre ses deux principaux domaines de responsabilité. Il préside le Comité départemental de tourisme (CDT), l'outil de développement du tourisme en Haute-Garonne, qui contribue largement, on le sait, à l'économie de ce département en zones rurales, mais aussi à Toulouse ».

« l'aménagement équilibré du territoire conforte l'économie locale »

André Laur assure également la vice-présidence du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). S'ajoutent les dossiers de son canton. Sans oublier les obligations liées à son implication au sein d'une association de maintien à domicile dont il fut à l'initiative, qui emploie 180 personnes et intervient auprès de 800 bénéficiaires.

Ses premiers pas en politique remontent au début des années 1970. Le jeune militant s'implique dans la vie du PS, devient secrétaire fédéral chargé des entreprises et de l'économie, avant d'exercer des responsabilités nationales. En 1981, il devient député suppléant de Gérard Bapt.

En 1989, André Laur est élu Maire de Montastruc-la-Conseillère.

Neuf ans plus tard, en 1998, il l'emportait cette fois aux cantonales. Cet ancien ouvrier du Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse (CEAT) a beaucoup élargi ses horizons et pris de la hauteur quand il occupait, de 1984 à 1995, un siège d'administrateur du Centre National d'Etudes Spatiales, le prestigieux CNES dont on connaît le rôle moteur dans les grands programmes européens, dont Ariane.

« Là, confie-t-il, j'ai appris énormément : la complexité des montages industriels et financiers dans un cadre international, la coopération avec les États-Unis, l'URSS, l'Agence spatiale européenne, la géopolitique… ».

Dans le même temps, il « montait » aussi régulièrement à Paris, le week-end, pour se rendre au ministère de la Défense dont il était conseillé à titre officieux.

Aujourd'hui, André Laur se consacre pleinement à son canton et il est fier de l'action du Conseil Général qui a réalisé notamment l'extension, la restructuration du collège de Montastruc et la construction de celui de Bessières, une commune qui a été également dotée d'un centre médico-social. La ligne Hop ! de bus rapides facilite désormais les déplacements de nombreux habitants. « Un dossier en suspens me tient très à cœur, conclut l'élu, celui de la déviation de Bessières, 3 km de nouvelle voie, la RD 630, nécessaire pour désengorger la localité traversée chaque jour par 6000 véhicules ». L'emploi du temps d'André Laur n'est pas près de s'alléger…

Un canton qui s'est urbanisé

Le canton de Montastruc-la-Conseillère comprend 13 communes du Nord-Est toulousain pour une population de 18 258 habitants (2010). « En l'espace de 20 ans, résume André Laur, ce canton rural s'est urbanisé avec l'implantation de nouvelles familles. Plusieurs communes se sont rapidement développées. Aujourd'hui tout le monde s'efforce de mieux maîtriser son urbanisation avec une occupation raisonnée de l'espace rural ».

CANTON
D'AUTERIVE

Cécile Ha Minh Tu
le développement économique au service de la solidarité

Élue en mars 2008 dans le canton d'Auterive avec un score de 57,70 %, Cécile Ha Minh Tu est membre de la commission des finances et rapporteure générale du budget au Conseil Général. Cette élue de terrain qui privilégie le contact direct, revendique sa capacité et sa volonté de conjuguer en permanence le dialogue avec les élus locaux et ses concitoyens, avec l'action indispensable à la concrétisation de ses projets de modernisation et de développement du canton.

« Ces échanges permanents sont au cœur de ma fonction auprès de mes concitoyens pour être avant tout leur porte-parole auprès de l'Assemblée départementale » confie-t-elle.

« J'aime ces fonctions de conseillère générale, car il s'agit d'un mandat de terrain. »

On y fait de riches rencontres. Mon rôle consiste notamment à accompagner les onze maires du canton dans leurs projets. Il y a aussi l'aide sociale où je peux être directement utile, les services et les équipements publics départementaux…»

Entrée au Parti Socialiste en 1997, Cécile Ha Minh Tu mène brillamment en parallèle sa carrière professionnelle, son parcours politique et sa vie familiale. Après ses études scientifiques à l'université Paul Sabatier, elle intégre l'industrie spatiale. Elle passe plus de vingt ans chez Thalès et elle est depuis 4 ans directrice des relations institutionnelles d'Airbus Opérations SAS.

Syndicaliste convaincue (elle fut déléguée du personnel), elle participa au milieu des années 1990 aux côtés du mouvement associatif au cours de la bataille mémorable contre le péage de Roques-sur-Garonne qui se termina par le succès que l'on sait.

Son implication politique l'amena à devenir membre du secrétariat fédéral du PS, puis secrétaire nationale auprès de Martine Aubry en novembre 2008. Lors de la dernière campagne présidentielle, elle faisait partie de l'équipe de François Hollande en qualité de responsable du secteur des PME/PMI.

Pour autant Cécile Ha Minh Tu qui a une connaissance approfondie des réalités industrielles et économiques mondiales, considère qu'il ne peut y avoir de réussite économique sans une politique sociale et de solidarité digne de ce nom.

« La solidarité est un engagement collectif du Conseil Général, de ses élus et de ses personnels médico-sociaux. Le maintien à domicile des personnes âgées, la protection de l'enfance, l'intégration des personnes handicapées, l'accompagnement scolaire le revenu de solidarité active et l'insertion… Tous ces dispositifs de solidarité sont mis en œuvre par les professionnels de terrain qualifiés et spécialisés du Conseil Général ».

Pour Cécile Ha Minh Tu, la Haute-Garonne, département solidaire, c'est plus qu'un slogan, c'est un principe essentiel revendiqué par le Conseil Général pour que chaque Haut-Garonnais quel que soit son âge, le niveau de ses revenus ou son lieu de résidence, puisse faire valoir ses droits sociaux fondamentaux.

Aujourd'hui Cécile Ha Minh Tu, suit aussi de très près, en concertation avec les élus locaux, le dossier relatif aux aménagements de la RD 820 nécessaires pour éradiquer les zones à risques engendrées par un trafic routier qui a largement dépassé les capacités du réseau sur le canton d'Auterive.

Autrement dit, Cécile Ha Minh Tu est donc une personne très, très occupée.

CANTON D'AUTERIVE

Le canton d'Auterive fait partie de l'arrondissement de Muret et se compose de 11 communes : Auterive, Auribail, Beaumont-sur-Lèze, Labruyère-Dorsa, Grépiac, Lagrâce-Dieu, Mauressac, Miremont, Puydaniel, Venerque et le Vernet.

Sa population est d'environ 20 200 personnes (2010).

Espace Roguet

Cie Paradis Eprouvette Cabaret-Perec de Guy Bernot © DR

Association Manifeste © Hélene Angeletti

La culture au cœur de Toulouse

L'Espace Roguet, situé en plein cœur du quartier Saint-Cyprien, quartier populaire qui chante avec son bel accent toulousain, illustre parfaitement la volonté du Conseil Général de proposer une offre culturelle de grande qualité à tous les publics. En prenant les rênes de ce lieu culturel emblématique, l'Assemblée départementale vise deux objectifs : le soutien à la création auprès d'artistes et de compagnies du département et l'accès à la culture pour le plus grand nombre par la gratuité, sans pour autant lésiner sur la valeur des spectacles et des expositions.

Le Conseil Général défend l'idée que chacun d'entre nous, même et surtout en temps de crise, doit pouvoir continuer à se divertir, à s'enrichir, à trouver du plaisir en se laissant aller aux charmes illimités de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque ou des arts plastiques. Voilà la vocation de l'Espace Roguet, ouvert à tous, bien situé géographiquement (près de la station de métro Saint-Cyprien) et convivial entre public et artistes.

Tout au long de l'année, le Conseil Général apporte un soutien financier à de nombreuses compagnies théâtrales, musicales et chorégraphiques de la Haute-Garonne. Désormais, certaines d'entre elles trouveront un lieu de résidence avant de se produire devant le public.

L'Espace Roguet se compose d'une salle d'exposition entièrement rénovée et d'une salle de spectacle qui vont désormais compter dans la vie culturelle de Toulouse.

Cie Petit Matin © Manon Ona

Espace Roguet, 9, rue de Gascogne, quartier Saint-Cyprien, Toulouse. Tél. 05 62 86 01 67

Espace Roguet EXPOSITIONS

19 SEPTEMBRE AU **29** NOVEMBRE
PHOTO-REPORTAGE
HÉLÈNE JAYET
ADOPTÉS, L'origine de l'Histoire
Vernissage le jeudi 19 septembre à 18h30 dans la salle d'exposition

21 NOVEMBRE AU **6** DÉCEMBRE
ART CONTEMPORAIN
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE TOULOUSE
Livres d'artistes
Vernissage le jeudi 21 novembre à 18h30 dans le hall d'accueil

Espace Roguet SPECTACLES

Vendredi
20 SEPTEMBRE 20H30
MUSIQUE CLASSIQUE
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE
Fragments d'une vie à travers les lettres et la musique de Mozart

Samedi
21 SEPTEMBRE
>11H Déambulation, marché Saint-Cyprien
>18h30 Bal Contemporain, Esplanade Roguet
DANSE / BAL CONTEMPORAIN
COMPAGNIE LA BARAQUE
L'Autre Bal

Dimanche
13 OCTOBRE 17H30
JAZZ SUR SON 31
LES VACANCES DE M. HULOT
Mise en musique par Jean-Pierre Como Ciné-Concert

Mercredi
16 OCTOBRE 20H30
JAZZ SUR SON 31
OMER KLEIN TRIO
Concert Émotion

Jeudi
17 OCTOBRE 20H30
JAZZ SUR SON 31
DUO DIEGO IMBERT ET MICHEL PEREZ
Concert Émotion

Dimanche
20 OCTOBRE 17H30
JAZZ SUR SON 31
L'ATELIER... AVEC MÉDÉRIC COLLIGNON
Restitution publique de l'Atelier

Mercredi
23 OCTOBRE 20H30
JAZZ SUR SON 31
ROGER «KEMP» BIWANDU
Concert Émotion

Jeudi
24 OCTOBRE 20H30
JAZZ SUR SON 31
ÉDOUARD BINEAU WARED FEAT. SÉBASTIEN TEXIER
Concert Émotion

Vendredi
08 NOVEMBRE 20H30
MARIONNETTES
THÉÂTRE DE FAUX-SEMBLANTS
COMPAGNIE BLICK THÉÂTRE
[Hullu]

Vendredi
15 NOVEMBRE 20H30
DANSE - THÉÂTRE
COMPAGNIE DU PETIT MATIN
Tempo

Jeudi
21 NOVEMBRE 20H
PIÈCE CHORÉGRAPHIQUE POUR L'ESPACE PUBLIC
COMPAGNIE LILI CATHARSIS
La rue rêve ...

Dimanche
8 DÉCEMBRE 16H
LECTURES-SPECTACLES & THÉ
COMPAGNIE AUTRES MOTS
Tchékhov Humoresques 2

Vendredi
20 DÉCEMBRE 20H30
THÉÂTRE OCCITAN
COMPAGNIE LA RAMPE TIO
L'Estanquet

Espace Roguet REPRÉSENTATIONS POUR COLLÉGIENS

Vendredi
15 NOVEMBRE 14H30
DANSE - THÉÂTRE
COMPAGNIE DU PETIT MATIN
Tempo

Mardi
17 DÉCEMBRE 14H30
MUSIQUE CLASSIQUE
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE
Concert éducatif

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ESPACE ROGUET EST OUVERT DU 16 SEPTEMBRE 2013 AU 27 JUIN 2014

Espace Roguet
9 rue de Gascogne - 31300 Toulouse
Tél : 05 62 86 01 67 - espace-roguet@cg31.fr

COMMENT VENIR ?
> En bus ou en métro
Métro ligne A station Saint-Cyprien République
Lignes Bus 14, 45, 66 arrêt Roguet
> En Vélô Toulouse
Station n°117 (39 Avenue Etienne Billières)
Station n°130 (66 ter Avenue Etienne Billières)
Station n°105 (12 Avenue Etienne Billières)
> Parking
Parking Saint Cyprien Roguet
11, Place Jean Diebold, 31300 Toulouse

Expositions et spectacles **gratuits** dans la mesure des places disponibles.

Programmation www.haute-garonne.fr

... DU 11 AU 26 OCTOBRE,

Jazz sur son 31

Billy Cobham © DR

SERA LE GRAND RENDEZ-VOUS CULTUREL DE L'AUTOMNE EN HAUTE-GARONNE

Manu Dibango © DR

Dianne Reeves © Christian Lantry

CETTE ANNÉE, PLACE AUX DAMES

Créé par le Conseil Général, il y a 27 ans pour la plus grande joie d'un public toujours plus nombreux, « Jazz sur son 31 » n'en finit pas d'innover et d'étendre sa portée dans tout le département.
L'ouverture de l'Espace Roguet au cœur du quartier Saint-Cyprien à Toulouse élargit cette la palette des propositions musicales d'un festival que le Conseil Général continue de concevoir comme un événement culturel à vocation départementale.

Interview de Philippe Léogé, directeur artistique du festival.

Haute-Garonne : Cette 27e édition s'intitule «Jazz au féminin». Pourquoi ce parti pris d'inviter de nombreuses musiciennes ?

Philippe Léogé : Ces 20 dernières années, il y a eu une recrudescence des chanteuses de Jazz des deux côtés de l'Atlantique tant et si bien qu'aux yeux du public et des programmateurs c'est devenu un vrai phénomène de mode; parfois au détriment des quelques excellents chanteurs d'ailleurs...
Avec cette 27e édition, nous avons voulu présenter au public haut-garonnais des musiciennes qui sont de plus en plus nombreuses dans le monde du Jazz et qui jouent d'un instrument. Bien sûr des chanteuses seront bien présentes, mais le but est de dévoiler à quel point aujourd'hui les femmes se sont révélées et sont parfois porteuses de projets au sein du Jazz en tant qu'instrumentistes.

H-G : Quels sont les moments forts de la programmation ?

Philippe Léogé : Tous les concerts, qu'ils concernent les artistes internationaux ou haut-garonnais, sont étudiés pour être des moments forts selon l'endroit où ils sont programmés. Disons que ce qui se passe depuis quelques années dans la cour du Conseil Général à l'Automne Club est vraiment l'originalité de notre festival et regroupe des thématiques très prisées du public comme le «Club New York», le «Jazz Européen», «1 heure avec...».

H-G : Parlez-nous un peu des artistes haut-garonnais qui se produiront.

Philippe Léogé : Il faut savoir que nous recevons chaque année près d'une centaine de propositions et de CD provenant de formations du département et que la sélection est assez difficile vu que nous voulons contenter tout le monde au fil des éditions tout en étant très exigeant sur la qualité et le professionnalisme. Le choix est très vaste car nous voulons mettre en avant aussi bien des projets originaux et novateurs que des formations de Jazz plus «grand public». Notons les présences féminines de Johanna Luz, Françoise Guerlain, Frédérique Trunk, Régine Gesta, Lydie Arbogast entre autres, ainsi que FrédérikA qui assurera le lancement du festival avec son nouveau projet exclusivement féminin.

H-G : Il y a deux sortes de concerts, les Concerts Émotion et les Concerts Club gratuits. Rappelez-nous de quoi il s'agit.

Philippe Léogé : Les Concerts Émotion sont des coups de cœur de l'ensemble de l'équipe du festival pour des artistes émergents sur la scène française grâce à ce qui est souvent leur premier CD reconnu et chroniqué. Ces concerts sont présentés à l'Espace Roguet à Toulouse dans le quartier Saint-Cyprien.
Les Concerts Club sont une manière d'amener le festival encore plus loin dans le département, dans des foyers ruraux que nous aménageons en club de Jazz pour un soir avec scène, équipement et décors et ce sont les moments que nous choisissons pour faire découvrir les artistes d'ici.

POINT INFO JAZZ :
7 rue Jules Chalande, 31000 Toulouse
Tél : 05 34 45 05 92
Ouverture le 3 septembre
Accueil du public :
du mardi au samedi de 12h à 19h
Toute la programmation + réservations sur www.haute-garonne.fr

Voyage pour la MÉMOIRE

Robert Carrière raconte ...

Plus de 1800 collégiens et lycéens de la Haute-Garonne ont participé au Concours départemental de la Résistance et de la Déportation 2013

Ils sont 16, adolescents de 15 à 18 ans, à entourer et à écouter avec beaucoup d'attention Robert Carrière, leur aîné de pourtant près de 70 ans. A les voir si proches, personne ne pourrait se douter qu'il y a quelques jours encore, ils ne s'étaient jamais vus. Scène étonnante, émouvante aussi, et qui se passe dans un cadre très particulier, à plus de 1000 kilomètres de la Haute-Garonne, sur la place d'appel du camp de concentration nazi de Mauthausen, en Autriche. C'est en effet dans ce pays que s'est déroulé du 20 au 29 août dernier le voyage de mémoire que le Conseil Général de la Haute-Garonne organise tous les ans en direction des nouvelles générations.

Et cette année encore, Robert Carrière, résistant déporté, a une nouvelle fois su trouver le courage de revenir sur ces lieux, pour raconter, expliquer et transmettre ce que fut son parcours dans les camps nazis aux 16 lauréats du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation.

Accompagnés par Serge Soula, conseiller général du canton de Toulouse 1, ainsi que par des professeurs d'histoire, ces jeunes ont pu découvrir la réalité brute des camps de concentration, avec toute sa violence, mais aussi la valeur réelle de mots tels que Liberté, Solidarité, ou Fraternité que les déportés ont su préserver et faire vivre même dans les pires moments.

Dans tous les lieux de mémoire parcourus cette année, à Mauthausen, Melk, Hartheim, ou encore à la Maison d'Izieu près de Lyon, le groupe a vécu de forts moments d'émotions, mais aussi et surtout de partage et de transmission : ceci d'abord grâce à la dignité et au courage de Robert Carrière, mais aussi grâce à l'attitude, à l'écoute et à l'intérêt profond montrés par les jeunes. Leur présence constante, la pertinence de leurs questions, leur envie de savoir et de comprendre, ont profondément marqué tous les participants à ce voyage d'histoire et de mémoire. Car tous ces jeunes, venus d'horizons et d'établissements scolaires différents ont bien compris ce qui était maintenant de leur responsabilité de citoyens en devenir : reprendre le flambeau, raconter et dire à leur tour ce qu'ils ont vu, porter témoignage toujours, afin que l'avenir, et d'abord le leur, puisse être préservé.

Au-delà d'un simple voyage d'histoire et de mémoire, ces dix jours vécus ensemble marqueront aussi pour ces jeunes le début d'un chemin bien plus long, celui de leur éducation à la citoyenneté.

Le «colloque laïcité»

Pour la 18ème année consécutive, le Conseil Général vous invite à participer à son colloque sur la laïcité le mardi 5 novembre 2013 à 18 heures dans l'amphithéâtre du centre Diagora à Labège autour du thème :

Le droit face aux défis de la mondialisation, citoyenneté et laïcité, vers une métamorphose de l'ordre juridique ?

Avec la mondialisation qui s'accompagne de crispations identitaires, notamment religieuses, la question sera posée de l'apport éventuel de l'internationalisation des nomes juridiques dans un débat sur la citoyenneté et la laïcité.

L'invitée sera Mireille Dumas-Marty, membre de l'Institut, de l'Académie des Sciences morales et politiques, titulaire d'une chaire d'Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit au Collège de France. Mireille Dumas-Marty a publié de nombreux livres sur le droit pénal, le droit des droits de l'homme et la mondialisation du droit dont le dernier « Résister, responsabiliser, anticiper », paru début 2013 aux éditions du Seuil.

Festival Occitània

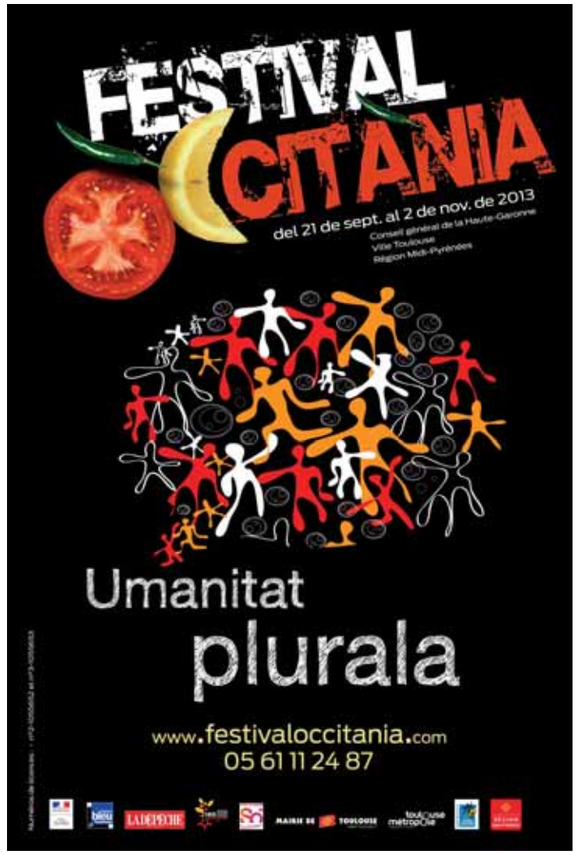

L'Umanitat es plurala !

Le Festival Occitània nous le rappelle avec bonheur pour cette 14ème édition qui témoignera de la richesse de la création artistique occitane.

Organisé par L'IEO 31, avec notamment le soutien du Conseil Général du 21 septembre au 2 novembre 2013 à Toulouse et dans sa région, principalement en Haute-Garonne, mais aussi dans le Tarn, en Ariège et dans les Hautes-Pyrénées, le Festival Occitània propose 88 événements dont la moitié sont gratuits, pour découvrir la création occitane d'aujourd'hui et les liens qu'elle partage avec les autres cultures.

Parmi les cultures invitées la Catalogne, l'Andalousie et la Castille, le Pays Basque, l'Italie, la Grande Bretagne, le Maghreb, le blues noir américain, le Corassan et l'Éthiopie… Poésie, cinéma, conte, danse, théâtre, exposition, conférence, concert, débat,balèti, Mercat d'Occitània et Grand Passa-Carrièra de géants et d'animaux totémiques, chacun y trouvera ses moments favoris.

Avec plus d'un millier d'artistes et intervenants en tous genres, Occitània, pendant ses 6 semaines, est un des temps forts incontournables de la Creacion Occitana d'uèi.

Inauguration : samedi 21 septembre, quai de la Daurade à Toulouse à 15h30

Bon Festenal Occitània a totis !

Lieux : Toulouse - Aiguefonde - Albi - Auriac sur Vendinelle Bagnères de Bigorre - Boussens - Carbonne - Castanet Tolosan Chein Dessus - Cintegabelle - Fonsorbes - Mazamet - Lavaur Montastruc sur Salies - Montégut Plantaurel - Muret - Nailloux Pechbonnieu - Portet sur Garonne - Saint Alban - Saint Sulpice sur Tarn - Tournefeuille - Venerque - Villefranche de Lauragais.

Information au public :

IEO 31 - Ostal d'Occitània
11 rue Malcousinat
Tél : 05 61 11 24 87

Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00
Courriel : ieo31@ieo31.com

www.festivaloccitania.com

Billetterie :

IEO 31, 11 rue Malcousinat,
31000 Toulouse
05 61 11 24 87 – métro Esquirol

Box Office, 36 rue du Taur,
31000 Toulouse
Tél : 05 34 31 10 00
www.box.fr – métro Capitole

Groupe Radical Démocrate Social Européen

Patrick DOUCEDE,
Président du groupe RDSE.
Conseiller Général
du canton de Montréjeau.

La situation des agriculteurs, en particulier des producteurs de lait, reste extrêmement précaire et les mesures annoncées n'ont pas rétabli un véritable équilibre entre producteurs et industriels de l'agro alimentaire. 58 milliards d'euros, soit 48% du budget de l'union européenne représente la part agricole. Le maintien des pratiques agricoles soutenues par la PAC ne répond pas au maintien des petites exploitations. La nouvelle PAC 2014-2020 doit s'orienter vers une pratique préventive, vertueuse et responsable. Notre modèle est à bout de souffle. La mise en place d'un fonds d'aide pour accompagner les exploitations vers des productions de qualité supérieure et à haute valeur ajoutée est indispensable. Il est urgent de prendre des mesures énergiques pour garantir un revenu à nos agriculteurs sinon c'est un pan entier de l'économie rurale qui sera fragilisé. Il est inacceptable de vendre le fruit de son travail à perte alors que le consommateur paye le prix fort.

Groupe d'Action Départementale

André DUCAP,
Président du GAD.
Conseiller Général
du canton de Toulouse 2.

Toutes nos pensées vont d'abord vers les populations sinistrées du Haut-Comminges qui ont vu en quelques heures l'eau tout détruire sur son passage ; Les aides de notre collectivité et la reconnaissance de catastrophe naturelle aideront à la reconstruction des habitations, des équipements et à la réparation des dégâts sans malheureusement tout effacer.

Sur le plan national les Français, avec inquiétude et colère, ne voient pas arriver la reprise et la croissance annoncées pourtant par nos dirigeants mais voient arriver par contre de nouvelles augmentations d'impôts pour 2014.

Groupe « Union pour la Haute-Garonne »

Claude Roudière,
Président du groupe UPHG.
Conseiller Général
du canton de Verfeil.

Avec la création des « Conseillers territoriaux », Nicolas SARKOZY, avait trouvé la solution idéale en établissant une relation permanente entre le Département et la Région, en instituant une coopération de chaque jour entre les deux institutions autour d'un maître mot : le territoire.

Chacun de nos 53 cantons, avec sa spécificité, sa singularité, notamment dans le secteur rural, constitue avec son bassin de vie un territoire de proximité, et les 53 territoires cantonaux forment harmonieusement le territoire départemental avec le succès que l'on connaissait jusqu'à présent en Haute-Garonne.

Nous avions émis quelques réserves à l'époque sur la « proximité » du nouveau Conseiller territorial, mais nous ne savions pas que le pire nous attendait avec la réforme décidée par le nouveau Président de la République qui, après avoir supprimé le trop sarkozien Conseiller territorial, nous impose un extravagant binôme mixte « Conseiller départemental ».

Et le pire s'ajoute au pire lorsque l'on sait que la si précieuse notion de territoire disparaît au profit de l'impitoyable démographie : exit les cantons bassin de vie, exit la proximité des élus avec les citoyens, nous serons désormais « organisés » en cantons référence 40.000 habitants qui éliront un homme et une femme, avec pour seule relation un rendez-vous électoral six ans plus tard !

Enfin le pire atteindra son apogée avec l'institution de la Métropole toulousaine qui réduira le Département de la Haute-Garonne à « Saint-Gaudens et sa Région » : le Comminges, le Volvestre, le Lauragais, les franges résiduelles du nord toulousain !

Groupe Socialiste Majorité Départementale

Bertrand Auban,
Président du groupe
Socialiste.
Majorité Départementale.
Conseiller Général
du canton de Saint-Béat.

Inondations : le Conseil Général entièrement mobilisé auprès des sinistrés

Le sud de notre département a payé un lourd tribut suite aux terribles inondations du 18 juin dernier. Le professionnalisme des secours a su préserver les vies humaines néanmoins le bilan des dégâts matériels est extrêmement lourd. L'estimation chiffre la catastrophe à 35 millions d'euros. Les infrastructures publiques, les entreprises et les commerces, l'agriculture et les habitants ont particulièrement souffert.

Le Conseil Général soutiendra sans faille la population et ne compte pas ses efforts dans la logistique nécessaire aux réparations et reconstructions. Lors de la session budgétaire des 24 au 28 juin 2013, l'Assemblée départementale sur proposition du Président Pierre Izard a voté une aide exceptionnelle de 12 millions d'euros pour la reconstruction du territoire. L'État s'est fortement engagé, particulièrement le Président Hollande allant à la rencontre des sinistrés, le Ministère de l'Agriculture a débloqué une enveloppe de 100 millions d'euros pour les agriculteurs, enfin en accélérant la publication de l'Arrêté du 28 juin 2013 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle facilitant la mise en place des procédures de prise en charge par les assurances.

Les valeurs de proximité, de solidarité et d'équilibre ont pris tout leur sens dans la réactivité et l'entraide Haut-Garonnaise, et au-delà dans la solidarité du reste de la France.

Respecter les engagements pris envers les salariés

Bertrand Auban et le groupe socialiste réaffirment leur volonté de voir respecter le rapport Saintouil préconisant le maintien de 500 emplois dans le cadre des engagements pris par le groupe pharmaceutique Sanofi. Nous restons vigilants après la présentation du nouveau plan de réorganisation du groupe pharmaceutique qui suscite l'inquiétude des salariés quant à la pérennité des emplois externalisés et l'avenir du site toulousain.

Airbus : Une marque emblématique

Dans un contexte économique difficile le groupe socialiste applaudit la bonne santé de l'aéronautique et ses répercussions sur l'économie départementale. La décision d'EADS de se rebaptiser en Airbus et de se réorganiser constitue une nouvelle réalisation à l'actif d'une entreprise qui a su s'imposer comme un acteur incontournable. Ce nouveau fleuron qu'est le groupe Airbus dans les activités civiles, militaires et spatiales c'est une restructuration en trois divisions : Airbus Civil Aircraft, Airbus Defence & Space et Airbus Helicopters. Le regroupement dans une branche commune d'Astrium, de Cassidian et d'Airbus Military crée un poids lourd mondial du secteur militaire et permet d'envisager de nouveaux relais de croissance.

Le Groupe socialiste souhaite que cette réorganisation contribue au regain d'activité d'entreprise, au bénéfice de l'emploi dans notre département.

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine Haute-Garonne aux différents groupes politiques en fonction de leur représentativité au sein du Conseil Général de la Haute-Garonne.

jazz sur son 31

Jazz sur son féminin

11>26 OCTOBRE

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL

haute-garonne.fr